

LETTRE À NOS ADHÉRENTS ET AUX ASSOCIATIONS QUI NOUS SOUTIENNENT

LE MOT DU PRÉSIDENT

Un peu d'humanité, s'il vous plaît

La circulaire Collomb du 12 décembre 2017 et le projet de loi sur l'asile, qui doit être présentée au Conseil des ministres d'ici la fin du mois, ont déjà fait couler beaucoup d'encre. De nombreuses personnalités et institutions J.-M Le Clezio, Nobel de littérature, Jacques Toubon, défenseur des Droits, Laurent Berger, secrétaire général de la CFDT, Patrick Boucheron, historien, Georges Pontier, évêque de La Rochelle et la fédération protestante de France ont exprimé leurs réserves, critiques, voire condamnations sur ces sujets. Je ne vais donc pas y revenir mais je voudrais évoquer l'aspect humain et la dureté d'une expulsion surtout lorsqu'il s'agit d'enfants ou adolescents scolarisés. Comment expliquer à cet enfant pourquoi il doit quitter l'école et à ses camarades pourquoi ils ont perdu un.e copain.ine, un.e ami.e C'est la question qu'un instituteur messin a posée au Président de la République dans une lettre pleine d'humanité mais restée, au moment où j'écris ces lignes, sans réponse. Plutôt que d'épiloguer sur le sujet, j'ai choisi de proposer à votre réflexion et de publier ci-après, et avec son accord, les paroles d'une chanson de et interprétée par Agnès Bihl au cours d'un récital remarquable à la Passerelle à Florange.

Georges JACQUOT

Mais où est donc Ornicar

Rentrée des classes et cours de math
Le prof a l'air d'un psychopathe
Carton jaune et manque d'humour
C'est l'interro dès le premier jour
Salut les années collègue
6 fois 5 et j'retiens 1
Dans une classe de 30 élèves
Y a plus que 29 gamins
Mais où est donc Ornicar
On l'a pas trop calculé

Déjà 3 tonnes de devoirs
Et c'est pas du bon français
Un pour tous et tous pourris
C'est par ici la sortie
Mais où est donc Ornicar
Wladimir et Ismaïl ?
Pour Kamel et Boubakar
... Quelle horreur est-il

Vite en français, dissertation
Et c'est maint'nant que ça s'complique
Liberté j'écris ton nom
Mais sans papiers, c'est pas pratique...
D'ailleurs l'Histoire, c'est tout comme
On a la guerre d'Algérie
Sauf qu'au pays des Droits de l'Homme
C'était chouette les colonies !
Alors en sciences naturelles
On pige que ce n'est pas gagné
Y a le mâle, y a la femelle
Et puis il y a le sans-papiers
Qu'est aussi un mammifère
Même si on sait pas quoi en faire

Mais où est donc Ornicar
Wladimir et Ismaïl ?
Pour Kamel et Boubakar

17h30 cours de physique
Tout corps plongé dans un liquide
Finit toujours par s'noyer
Ça évit'ra de l'expulser
Liberté quand tu nous tiens
H2O, ça fait rêver
Mais l' destin du Clandestin
C'est d'fermer sa gueule à clef
... Ou bien d'aller faire trempette
...Quelle horreur est-il ?

Vu qu'dans ce genre de croisière
Passer par profits et pertes
C'est moins dur que la frontière !
Mais le manque de savoir vivre
Ça limite les récidives

Mais où est donc Ornicar,
Wladimir et Ismaïl ?
Pour Kamel et Boubakar
... Quelle horreur est-il ?

Mais à part ça, la vie est belle
Et puis faut dire qu'dans les ghettos
Y a plein 'places à la poubelle
Et ça s'appelle Lycées techno
Mais toi, t'es déjà Nulle Part
Et du fond d'aéroport
Tu peux même pas dire au r'voir
Bouffé par l'escalator
Y a plus que 29 élèves
Dans une classe de 30 gamins
Salut, les années collègue
Et puis, salut les copains
Pour Toi, Mehdi
L'école est finie.

Agnès BIHL

Quelques éléments du rapport d'activité 2017 de la CNDA

Le rapport annuel d'activité de l'année 2017 a été publié fin janvier. Il ne se limite pas à des données statistiques, mais il décrit aussi avec précision l'activité concrète de la Cour, l'organisation de la juridiction et les enjeux transversaux, actions qui concourent au respect d'un droit fondamental : le droit individuel à une protection constitutionnelle et internationale.

Pour le détail de la présentation de ce rapport, il suffit d'aller sur le site <http://www.cnda.fr/La-CNDA/Actualites/Rapport-d-activite-2017>

Par rapport à 2016, la Cour a enregistré une hausse de 34% des recours contre les décisions de l'OFPRA pour atteindre 53 581 demandes ; les décisions rendues ont été de 47 814, soit seulement 11% de hausse ; parmi celles-ci, les ordonnances, prises sans audience, représentent 30%.

Si le taux de recours sur les 10 dernières années reste stable, 85% des refus OFPRA, le délai de jugement est passé de 1 an en 2012 à 5 mois l'an dernier. Pour le Grand-Est, 5 128 recours ont été enregistrés, soit environ 10% du total.

Les principaux pays d'origine des demandeurs d'asile déposant un recours sont : l'Albanie (14%), Haïti (9,5%), le Bangladesh, la République démocratique du Congo, le Soudan et la Guinée-Conakry.

Au sujet des demandeurs albanais nous relevons un commentaire de la Cour : « *La demande en provenance d'Albanie, pays qui figure sur la liste des pays d'origine sûr, est apparue à la fin des années 1990, à la suite de l'effondrement de l'économie du pays. Elle se situe, en 2017, à la première place de la demande d'asile en France et figure en tête des recours enregistré à la CNDA (+242%) sans qu'aucun événement survenu dans l'histoire récente du pays ne l'explique. A l'image des années précédentes, les demandes sont essentiellement de nature sociétale (orientation sexuelle, violences domestiques, trafics criminels et risques de vendettas).* »

Globalement, en 2017, 8006 protections ont été accordées par la Cour, soit 16,7% des affaires traitées (taux de protection de la CNDA); avec des disparités importantes suivant le pays d'origine.

Albanie	8,90%	Afghanistan	61,10%
Haïti	0,60%	Somalie	51,90%
Soudan	42,20%	Syrie	50,90%

Cependant, pour avoir une vision globale de l'asile dans notre pays, il faut rapprocher ces données du rapport annuel de l'OFPRA, provisoire pour le moment, qui indique une hausse de 17% des demandeurs d'asile par rapport à 2016 (100 412 en 2017) et un taux de protection pour le seul OFPRA de 27%. En tenant compte des deux groupes de décision, le taux de protection est de 36% en 2017. Une analyse plus détaillée du rapport de l'OFPRA sera réalisée dans la prochaine « Lettre aux adhérents ».

Même si toutes les informations utilisées par la Cour pour ses décisions ne sont pas publiques, ce rapport d'activité constitue un effort de transparence conforme au fonctionnement d'un état de droit. Espérons que la nouvelle loi, prévoyant le raccourcissement du délai de recours et la limitation du droit individuel au recours -mesures que nous continuons à contester- ne perturbe pas le fonctionnement de la CNDA dans sa fonction de garante du droit d'asile. Cette cour de justice doit pouvoir continuer son travail en toute indépendance.

Maurice Melchior

Point financier au 31 décembre 2017

A la date du 31 décembre 2017, la situation des comptes du CASAM laisse apparaître un solde positif sur le compte courant de l'Association de + 21 695,27 €. A la date du 1^{er} janvier 2017, le montant disponible sur le compte bancaire était de + 10 487,83 €.

Cette situation résulte principalement de la poursuite de la maîtrise des dépenses, et de l'encaissement des recettes pour des montants égaux, voire parfois supérieurs, aux estimations retenues dans le projet de budget pour l'exercice. C'est en particulier le cas des dons versés. Il convient également de citer le versement des sommes dues au titre de 2016 et 2017 par l'OFII, à hauteur de 17 590,50 € dans le cadre du contrat de sous-traitance passé avec l'AIEM pour l'instruction des dossiers présentés à l'OFPPRA par les demandeurs d'asile. En matière de dépenses, le disponible constaté permettra en particulier le financement en 2018 de travaux de peinture des locaux du CASAM.

Dans ce contexte, le budget prévisionnel du CASAM pour 2018 a été élaboré avec les mêmes objectifs- maîtrise des dépenses et recherche de financement- dans la perspective de disposer des moyens financiers nécessaires à son bon fonctionnement.

Roger Minster

LE POINT SUR LES COURS DE FRANÇAIS

De mois en mois la demande en cours de français s'accroît et se diversifie. Aussi serait-il bien venu de renforcer quelque peu notre groupe d'enseignants. Nous lançons donc un appel aux bonnes volontés :

- Vous parlez et écrivez correctement la langue française (c'est un pré requis !).
- Vous avez un peu de temps à consacrer « aux autres ».
- Vous avez envie de vous enrichir en faisant connaissance avec des gens de cultures différentes de la nôtre.

DEVENEZ ENSEIGNANTS BENEVOLES AU CASAM !

Cela vous attire et vous inquiète à la fois ? Rassurez-vous :

- On ne vous laissera pas dès les premiers jours face à un groupe d'apprenants : les « nouveaux » commencent toujours par travailler en binôme avec un bénévole déjà expérimenté et vous ne prendrez en charge un groupe que lorsque vous vous sentirez à l'aise...
- Par ailleurs il existe des manuels pour la formation FLE (français langue étrangère) et FLI (français langue d'intégration) faciles à utiliser.
- Les apprenants ne sont pas des élèves tout à fait comme les autres : ils sont attentifs et ont envie d'apprendre !
- Enfin, si au bout de quelque temps cela ne vous convient pas et si vous ne souhaitez pas vous engager dans cette voie, vous arrêtez et personne ne vous reprochera d'avoir voulu essayer.

Alors, si le cœur vous en dit, appeler : le CASAM au 03 55 80 08 43

ou : François Lévy au 06 51 45 76 62

Impressions de Ndjamba et Josefa

Nous sommes heureuses d'avoir intégré l'équipe du CASAM Hayange mi-octobre 2017.
Nous étions un peu perdues à notre arrivée car ce que nous avons à faire nous était inconnu.
Nous apprenons petit à petit les procédures à suivre.
Notre problème majeur est la barrière de la langue. La plupart des personnes qui viennent sur Hayange ne parlent pas français et ne sont pas, le plus souvent, accompagnées d'un interprète. Heureusement nos petites notions d'anglais nous sauvent parfois la mise.



HOMMAGE

Notre ami Henri Rusinowitch s'est éteint doucement dans la nuit du 17 au 18 décembre. Durant des années, il fut fidèle aux permanences du CASAM, ne manquant que pour un de ces lointains voyages qu'il accomplissait avec son épouse Moustic. Il aimait venir au CASAM. Longtemps il y vint avec Moustic, puis seul, quand Moustic nous eut quittés. Il y vint encore quelque temps après la disparition de son ami Jacques Masselin en juin dernier.

Au CASAM, il rendait mille et un services, secondant la trésorière, servant d'interprète en allemand ou en anglais, prodigue de bons mots ou de petites histoires pour nous faire sourire ou nous remonter le moral, parfois. "Un vrai couteau suisse!" disait-il de lui.

Mais ce qu'il aimait surtout, c'était parler avec les demandeurs d'asile, leur faire raconter leurs douloureuses histoires pour le dossier de demande d'asile. Ces histoires, elles continuaient à l'habiter au sortir du CASAM, et il avait besoin d'en parler à des amis que le récit de ces malheurs touchait à leur tour.

Les demandeurs d'asile étaient ses frères en humanité, à lui, le fils d'émigrés juifs polonais qui avaient fui les persécutions.

Ils étaient là, les anciens demandeurs d'asile, quand nous l'avons accompagné pour son dernier voyage le 21 décembre.

C'était le jour du solstice d'hiver.

Et un peu de l'hiver est entré dans nos cœurs.

Chantal Bungert

